

Domaine départemental de Campagne

Propriété du Département depuis 2007, il fait l'objet d'un vaste programme de réhabilitation lié à la valorisation du patrimoine préhistorique de la vallée de la Vézère. Le Domaine de CAMPAGNE avec son parc labellisé jardin remarquable, son château fortement repris au XIXe et ses dépendances en enfilade, s'ouvre sur 337 hectares de forêt, propices à la randonnée et autre activités de pleine nature.



Le parc

Le parc a été redessiné entre 1857 et 1862, c'est dans cette période que séquoias, cèdres, magnolias, cyprès chauves, platanes et nombreuses autres essences furent plantés. Aujourd'hui, ces arbres devenus « remarquables » composent un riche arboretum. La gestion du jardin se fait selon les recommandations de l'Agenda 21, sans pesticide et de façon « raisonnée ». A côté de cette magnifique réhabilitation, un programme d'animations et de loisirs vous est proposé tout au long de l'année: deux circuits de randonnées dans la forêt, expositions, visites guidées, balades nocturnes, cinéma plein air...

Le château

Le château ne se visite pas mais il accueille des expos temporaires. Il est intégralement inscrit au titre des monuments historiques depuis le 5 avril 2001, avec ses dépendances, son parc et ses clôtures.

La forêt

La Forêt départementale de CAMPAGNE est située sur un plateau calcaire qui domine la rive gauche de la vallée de la Vézère. Ce site au relief marqué bénéficie d'une richesse biologique exceptionnelle et d'une grande diversité d'habitats forestiers. Depuis 2015, **le site est classé Réserve Biologique** sur une surface de 172 ha, dont 34 ha en réserve biologique dirigée, 138 ha en réserve biologique intégrale et 165 ha de zone tampon.

Activités sur le site

- › randonnée
- › pique-nique

- › parcours d'orientation
- › visite libre du parc toute l'année et guidées en période estivale
- › Jardin néolithique
- › verger, potager
- › Labyrinthe
- › programme estival d'animations culturelles



Bon à savoir

Horaires ouverture du parc : Entrée gratuite

Mars et novembre : 10h – 16h,

Avril, mai, juin, septembre et octobre : 10h – 18h

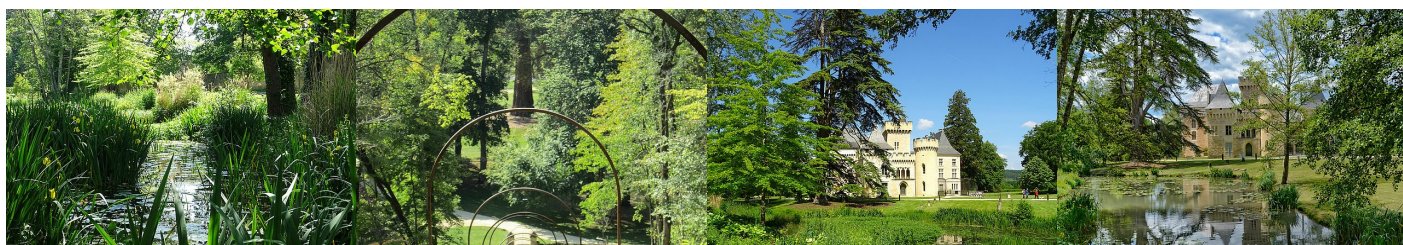
Fermé de décembre à février inclus, sauf périodes vacances scolaires de 10h à 16h

Accueil ouvert en juillet et en août tous les jours de 10h à 20h

Du 1^{er} au 20 septembre tous les jours de 14h à 18h



Notre sélection photo



<https://www.dordogne.fr/que-faire-en-dordogne/les-incontournables/domaine-departemental-de-campagne?>

